

Le mésusage des médicaments dans la population de mineurs non accompagnés sur la ville de Lyon

E. De Carvalho*, O. Frisson*

Nous avons été interpellées par des partenaires médicosociaux sur des consommations de médicaments par des jeunes mineurs sur l'espace public Lyonnais. Nous avons débuté une étude de terrain, afin d'évaluer la réalité, de définir les modalités et de mesurer l'ampleur du phénomène. Cette enquête est centrée sur les mineurs non accompagnés (MNA). Les informations, recueillies auprès des équipes éducatives des lieux d'accueil et des équipes soignantes de CSAPA, nous ont amené à rencontrer lors de nos maraudes de rue, uniquement de jeunes hommes (une dizaine d'adolescents âgés de 15 à 17 ans), nous utilisons donc le masculin dans cet article.

Spécificités des consommations

Les jeunes concernés

Les consommateurs concernés par notre étude sont des adolescents originaires majoritairement d'Algérie et du Maroc. Ils ont effectué seul la traversée de la mer Méditerranée pour rejoindre l'Espagne, puis ils ont poursuivi leur parcours migratoire jusqu'en France. Une partie d'entre eux est prise en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) au titre de la protection de l'enfance, les autres sont livrés à eux-mêmes, dans l'attente d'une éventuelle reconnaissance de leur minorité. Beaucoup sont consommateurs de médicaments depuis leur préadolescence. Le mésusage de médicaments est un phénomène répandu au Maghreb, particulièrement chez les plus jeunes. Une fois sur le territoire français, à une addiction

déjà établie, viennent s'ajouter la solitude, le déracinement, ainsi que le sentiment d'échec.

L'espace

La vente de ces médicaments a lieu au cœur de la ville de Lyon (3^e et 7^e arrondissements). Son épicentre est la place Gabriel-Péri, espace multimodal et de rencontres, qui lui donne simultanément une dimension de mouvement et de stagnation. De nombreuses communautés s'y retrouvent, dont celles originaires du Maghreb, elle est un point de référence pour les nouveaux arrivants. Cette place est aussi le théâtre de marchés improvisés, de vente de cigarettes et de divers trafics, comme autant de moyens de subsistance. La vente de médicaments ne se limite pas à ce quartier, les revendeurs n'hésitent pas à se déplacer à proximité des lieux d'hébergement afin de fournir les jeunes consommateurs.

Les consommations

Les médicaments concernés par notre étude, et vendus sur la place Gabriel-Péri, entrent pour la plupart dans les catégories des benzodiazépines (Rivotril[®], Lysanxia[®], Kietyl[®]) et de la prégabaline (Lyrica[®]). Il est également possible d'y trouver des traitements de la maladie de Parkinson (Parkinane[®], Artane[®]), ou encore du Tramadol[®]. Les médicaments les plus prisés sont le Lyrica[®] et le Rivotril[®], qu'ils soient consommés ensemble ou séparément, généralement par voie orale. Le prix varie en fonction

* Éducatrices spécialisées, centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD), Pause Diabolo, association Le Mas, Lyon.

du contexte légal et de la demande, ainsi le cachet de 300 mg de Lyrica® a atteint 10 euros après la mise en place des ordonnances sécurisées en mai 2021. Les effets recherchés sont principalement l'aspect désinhibant et euphorisant. Les adolescents évoquent l'impossibilité de communiquer avec autrui tant qu'ils n'ont pas consommé. L'accoutumance les a poussés dans une dynamique de consommation vis-à-vis de laquelle ils n'expriment pas de plaisir. Pour ceux qui vivent dans la rue, la consommation les aide également à faire face aux difficultés du quotidien comme, par exemple, dépasser le sentiment de honte de vendre des cigarettes.

Les risques et dommages associés

Ces consommations produisent un ensemble de conséquences mettant en péril la sécurité de ces adolescents.

Les conséquences judiciaires

Ils sont notamment plus exposés aux risques de judiciarisation. L'achat en rue de médicaments nécessite un apport financier difficile à combler pour ces jeunes n'ayant aucun revenu. Certains peuvent avoir recours à des actes délictueux, ou encore participer à la vente de cigarettes issues du marché parallèle. Des actes de violence peuvent également être posés sous l'effet des consommations, menant à des interpellations. Ces prises de risque peuvent entrer en considération dans leur suivi, au risque de mettre en péril leur situation administrative déjà complexe.

Le risque de prostitution

Le besoin d'argent, de médicaments, ou encore la pression exercée par des tiers contrôlant différents niveaux de ces commerces parallèles, peuvent en outre, déboucher sur de la prostitution. Ce phénomène est à différencier du "travail du sexe", notamment du fait de la minorité des personnes concernées. Il est complexe, voire impossible, de mesurer cette pratique sur la ville de Lyon. Néanmoins, nos échanges avec le personnel éducatif de l'ASE, semble indiquer une porosité entre mésusage de médicaments et prostitution. Différents profils d'adolescents en errance sont concernés, à l'instar de certains MNA mésusant des médicaments, ou

encore de nombreuses jeunes filles résidant dans leurs familles ou dans des foyers. Ces pratiques peuvent mettre un certain temps avant d'être verbalisées auprès du personnel éducatif ou médical. La peur des représailles, ou encore l'impossibilité de croire qu'une protection est possible au vu du statu quo existant, alimentent cette opacité qui rend difficile tout travail de prévention et de protection.

Les surdoses et le sevrage

La nature même des médicaments consommés, ainsi que les polyconsommations souvent associées – cannabis, alcool, mélanges de médicaments – induisent des risques de surdoses non négligeables. Certains jeunes, ainsi que les équipes éducatives qui les accompagnent, ont pu décrire des comportements auto- ou hétéro-agressifs. Les jeunes indiquent n'avoir que des souvenirs flous, voire aucun, et ne pas maîtriser leurs actes et leurs paroles dans ces situations.

À l'inverse, lorsque l'approvisionnement en médicaments devient difficile, ou lorsque les jeunes concernés souhaitent arrêter brutalement leurs consommations, des symptômes de sevrage peuvent apparaître. Ils se disent souvent démunis face à ces événements qu'ils n'appréhendent pas toujours, car ils ne connaissent pas les effets exacts des produits consommés. Ils expliquent que la difficulté de gérer le manque peut les pousser à une agressivité qu'ils ne parviennent pas à maîtriser. Cela les amène à un sentiment mitigé quant au sevrage qu'ils peuvent souhaiter, mais redouter également.

Les difficultés des prises en charge médicales

Les états de consommation avancés, comme les symptômes de sevrage, peuvent conduire à des hospitalisations sur demande des équipes éducatives. S'enclenche alors une dynamique de renvoi d'un service à un autre (addictologie vers la psychiatrie, et vice versa). Cette circularité existe également entre les services pour adultes et la pédiatrie. Celle-ci peut relever de l'incapacité à prendre en charge des situations aussi complexes, mêlant parcours migratoire traumatique, errance et consommations. Lorsqu'il est souhaité par un jeune, l'accès au soin en addictologie est également complexe. Cela est dû notamment au délai d'attente de la prise en charge, ainsi qu'aux difficultés de gestion

du temps rencontrées par ces jeunes de par leur errance, qui ne leur permet pas toujours de s'adapter au fonctionnement des services.

Les pistes d'accompagnement

Parler des consommations

La nature même de ces consommations les rend illégales, car non encadrées médicalement et issues du marché parallèle. Dans les sociétés optant pour la répression de l'usage de drogues, les règles de loi et de morale pèsent sur l'ensemble de la société, quel que soit l'âge ou la situation de ses membres. De surcroît, les personnes mineures se voient imposer par les adultes, sous couvert de bienveillance, une prohibition pleine et entière. Ce qui est interdit ne saurait exister, ce qui n'existe pas ne saurait être nommé, l'opacité naissant autour de ces tabous peut rendre difficile la mise en mots des consommations dans des espaces bienveillants et non jugeants. Or, nous pensons que la parole peut être une porte d'entrée à la compréhension des consommations par les personnes usagères. Lorsque sont évoqués les produits, leurs effets, leurs prix et les impacts sur le quotidien – qu'ils soient vécus comme positifs ou négatifs – sans poser d'objectif de réduction, d'arrêt, de contrôle, nous voyons régulièrement la parole des jeunes concernés se libérer. Ils échangent alors tant sur leurs consommations que sur la situation qui les a engendrées ou qui en découle. La barrière de la langue constitue néanmoins une limite de taille rencontrée presque systématiquement.

Prévenir et réduire les risques et les dommages

Outre cet accès à la compréhension, discuter des risques et des dommages permet de surcroît aux jeunes, de renforcer leur autonomie et leur contrôle sur leurs propres consommations, au même titre qu'une personne adulte. Un de nos conseil, qui nous

permet d'aborder le sujet de la consommation avec ces adolescents lors de nos maraudes de rue, porte sur le mode de consommation. Il peut être important de savoir que l'usage de médicaments sous forme de sniff n'est pas recommandé, car il risque d'endommager les cloisons nasales. Si la personne choisit tout de même ce mode de consommation, il est pertinent qu'elle ait connaissance de l'existence de matériel à usage unique. À noter que la consommation par voie orale induit une montée plus lente des effets. Le risque de croire que la prise n'a pas fonctionné peut inciter à reconsommer très rapidement. Il est plutôt conseillé d'attendre un certain temps afin d'éviter la surdose.

Superviser médicalement les consommations

Ces adolescents accumulent de nombreuses difficultés qui sont très étroitement imbriquées les unes avec les autres. De plus, leur grande vulnérabilité les rend particulièrement sujet aux abus par des tiers. Il est aisé de saisir l'importance que revêt le mésusage de ces médicaments pour traverser les épreuves du quotidien. Face à ce constat, aborder la dépendance, indépendamment de la précarité légale, sociale, émotionnelle et économique de ces adolescents, nous apparaît vain. Ces adolescents ne peuvent avancer que pas à pas sur toutes ces problématiques. C'est pour cela, qu'en tant qu'intervenantes en réduction des risques et des dommages, nous défendons une facilitation de l'accès aux soins sans injonction au sevrage, afin de prendre en considération leur temporalité. Il nous paraîtrait intéressant d'imaginer des services dédiés, dont les modalités de prise en charge fassent preuve de souplesse, notamment dans les prises de rendez-vous, afin de mieux appréhender les parcours d'errance de ces adolescents. Pour finir, nous pensons qu'il serait opportun de proposer une consommation médicalement supervisée afin de préserver ces MNA des risques abordés précédemment et faciliter l'accroche au soin.

Retrouvez l'étude sur : <https://www.mas-asso.fr/service/pause-diabolo/> ■

E. De Carvalho et O. Frisson déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts en relation avec cet article.